Cé l'info

les Ponts-de-Cé

COMMUNE DU SITE INSCRIT VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

Le magazine d'informations municipales de la Ville des Ponts-de-Cé

AVRIL-MAI 2015 / N°50

GRAND ANGLE
Le développement durable aux Ponts-de-Cé

ECHOS DU CONSEIL
Le compte administratif 2014 entériné

DANS MON QUARTIER
Lien social : le jardin partagé du Petit-Pouillé

PONTS-DE-CÉAIS
Les mots de Louis Aragon sur la nouvelle résidence

Connaissez-vous l'origami ?

Dans le cadre du cycle des animations autour du Japon, la médiathèque propose, aux enfants à partir de 9 ans, de s'initier à l'origami. Cet art de pliage du papier permet de réaliser de superbes objets représentant des fleurs, des animaux, des constructions... Atelier gratuit sur inscription auprès de la médiathèque. Deux séances d'une heure seront ouvertes le mercredi 15 avril.
Inscriptions au 02 41 79 76 00

La Loire à vélo avec le Routard

La collection des Guides du Routard (éditions Hachette) débute une nouvelle collection thématique sur les trajets à vélo. Le premier guide est consacré à l'itinéraire de la Loire à vélo qui traverse notre ville. Le livre (vendu 14 €) est présenté sous forme de road-book, avec une page consacrée à la carte d'une étape et l'autre qui décline les sites touristiques, les hébergements, les bonnes adresses, les coups de cœur, que l'on trouve au fil des kilomètres. La lecture se fait à l'horizontale, avec une spirale en guise de reliure pour faciliter l'utilisation à vélo.

Un magasin Biocoop à La Monnaie

Depuis le 4 mars, un premier magasin s'est installé en rez d'immeuble des nouvelles résidences de l'éco-quartier de La Monnaie. Un magasin Biocoop, une nouveauté pour la ville, propose un large éventail de produits uniquement bio : fruits et légumes, vrac, produits frais, produits à la coupe, épicerie, liquide et aussi des écoproduits (produits d'entretien, cosmétiques, compléments alimentaires...).

Biocoop : **216 route de La Pyramide** - 02 41 69 35 49
magasin ouvert du lundi au samedi jusqu'à 19 h30
http://lapyramide.biocoop.net

LE CHIFFRE

545 Le 14 mai prochain se déroulera dans les douves du château la 545e édition de la célèbre Baillée des filles instaurée par le Roi René. Cette manifestation organisée par le comité des festivités sera une nouvelle fois l'occasion de nombreuses animations et spectacles autour du thème du moyen-âge et de la route de la soie. Camp médiéval, tournoi de chevalerie, caravane de Samarkand avec six chameaux et dromadaires, jeux, musiques traditionnelles, artillerie, marché médiéval sans oublier le jeu de la soule pour les enfants des écoles. Restauration sur place.
Programme complet sur www.ville-lespontsdece.fr

Cé Pâques pour les jeunes Ponts-de-Céais

Le comité des festivités a pris le relais du Conseil municipal des enfants pour organiser la chasse aux œufs 'Cé Pâques' qui change de lieu cette année. Elle se déroulera le samedi 4 avril dans le jardin public de la Boire Salée (face à la maison de retraite *Les cordelières*).
Cette animation, réservée aux enfants jusqu'aux classes du CM2, est gratuite de 14h30 à 17h. Un bulletin d'inscription a été donné à tous les enfants par le biais de leur école.

Chansons au Théâtre des Dames avec L

L (de son vrai nom Raphaële Lannadère), est une auteur-compositeur-interprète française qui tourne depuis plusieurs années, y compris à l'étranger comme en témoigne sa présence aux Francofolies de Montréal en 2012. Influencée par Barbara, la chanteuse L a réussi, depuis son premier album en 2008, à se faire une place au soleil, non seulement sur scène, mais aussi en tant qu'auteur notamment pour Camélia Jordana (le magnifique "Je pars", c'est elle).

L sera sur la scène du Théâtre des Dames le jeudi 9 avril à 20h30.
Réservations sur www.ville-lespontsdece.fr

Un nouveau cordonnier à La Guillebotte

Depuis quelques semaines, un nouveau cordonnier s'est installé au centre commercial de La Guillebotte. Plusieurs services sont proposés en plus de la traditionnelle cordonnerie : reproduction de clés, service d'imprimerie, plaque auto et moto, gravure. achat- vente de piles, maroquinerie, jeux Française des Jeux...

Contacts : 02 41 74 44 36

Une nouvelle saison pour le château

Afin d'essayer de se rapprocher au plus près des demandes des visiteurs, le Chateau-Musée des coiffes et des traditions modifie ses horaires d'ouverture. En avril, mai, juin et septembre il sera ouvert les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ce sera le lundi de 14h à 18h puis du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Le château sera aussi exceptionnellement ouvert dans le cadre d'événements (Baillée des Filles, Journées Européennes du Patrimoine et Cé l'Automne.

02 41 79 75 79 - http://amisdumuseedescoiffes.com

L'Arche part à 8 heures

Le prochain spectacle proposé pour le jeune public est un événement. Mis en scène par Betty Heurtebise, fondatrice de la compagnie La Petite Fabrique, l'histoire nous mène sur les pas de 3 pingouins qui vont briser les interdits afin d'embarquer ensemble sur l'Arche de Noé. Outre la réflexion que propose la réalisatrice sur la place de chacun dans notre société, ce spectacle présente l'originalité d'être diffusé et soutenu par 13 scènes du département le cadre de la «Belle saison avec l'enfance et la jeunesse» soutenue par de nombreux partenaires réunis au sein des PJP49.

Le spectacle sera précédé le 2 mai à 15h à la médiathèque par une rencontre avec Aurélie de la compagnie de la Petite Fabrique.

Le dimanche 3 mai au Théâtre des Dames à 16h (à partir de 7 ans) . Réservation conseillée.

Élections départementales Canton des Ponts-de-Cé

Dimanche 29 mars, Brigitte Guglielmi et Jean-Paul. Pavillon ont été élus à l'issue du second tour des élections départementales sur le canton des Ponts-de-Cé. Ils devancent Régine Arriberouge et David Colin.

Total canton : Brigitte Guglielmi - Jean-Paul Pavillon : 50,50 %
Régine Arriberouge - David Colin : 49,50 %
Total ville Brigitte Guglielmi - Jean-Paul Pavillon : 52,72 %
Régine Arriberouge - David Colin : 47,27 %

Pour avoir plus d'informations sur l'actualité de la ville
www.ville-lespontsdece.fr
www.facebook.com/villelespontsdece
@villepontsdece

DANS MA VILLE ..... p 2
GRAND ANGLE ..... p 5
LES ÉCHOS DU CONSEIL ..... p 8

VIE MUNICIPALE
Inscription dans les écoles p 10

ENFANCE ET JEUNESSE
Le CME finalise ses projets p 12

DANS MON QUARTIER ..... p 13

VIE ASSOCIATIVE
Les Puces de Sorges le 31 mai p 15

PONTS-DE-CÉAIS ..... p 16
TRIBUNE DES ÉLUS ..... p 17
MES RENDEZ-VOUS ..... p 18

ÉDITO

La gestion des déchets ménagers est un enjeu stratégique et essentiel pour nos collectivités. Elle est tout aussi passionnante car elle traite à la fois de problématiques environnementales mais également sociétales et économiques. Tout récemment, une statistique indiquait que chaque année, près de cinq millions de tonnes d'emballages ménagers était mises sur le marché français. Le traitement de ce problème, encore bien plus crucial dans les pays du sud comme j'ai pu l'observer lors de mon récent séjour à Bamako, est bien sur du rôle des collectivités mais aussi des citoyens eux-mêmes. 46% d'entre eux jugent les emballages envahissants contre 23% en 2000. La prise de conscience prend forme mais il faut encore aller plus loin. Le tri par exemple est un enjeu essentiel dans le traitement des déchets ménagers. C'est pour cette raison que l'agglomération a relancé une campagne pour se munir, quand c'est possible d'un composteur. Un composteur dans son jardin, c'est des dizaines de kilos qui ne partent pas dans les poubelles et qui permettent de contenir le cout des collectes. La ville des Ponts-de-Cé a lancé aussi récemment une initiative originale avec l'adoption de poules pour réduire la quantité de déchets mise dans les poubelles. Nous lancerons aussi prochainement le lombricompostage et nous menons avec les service municipaux une politique de développement durable qui permet de mieux utiliser nos ressources, de moins jeter et de mieux recycler ce qui peut l'être comme avec le broyage des végétaux pour assurer un paillage de qualité. La ville est d'ailleurs à l'écoute et preneuse de toutes les initiatives ou expériences qui concourent à la réduction des déchets, tout en sachant que les meilleurs sont ceux que l'on ne produits pas

La gestion des déchets est l'un des soucis de nos sociétés modernes mais c'est aussi l'affaire de tous.

Joël Bigot

Maire des Ponts-de-Cé
Vice-président d'Angers Loire Métropole

Cé l'info
est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact :
7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.ville-lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontdece.fr
@villepontdece

Directeur de publication : Joël Bigot
Rédacteur en chef : Fabrice Villechien
Rédacteurs : Pascal Houdemont, Charlotte Oger et Pierre Davy

Création, mise en page : A4 éditions - 02 41 720 700
Photo de couverture : Parc Claude Debussy
Distribution : Étudiants ponts-de-céais

Impression : LGL Imprimerie
85, rue Ferdinand-Vest
Trélazé - 02 41 69 05 05
Imprimé sur papier 100% recyclé et avec encres végétales

www.ville-lespontsdece.fr

La Ville renforce sa politique du développement durable

Les espaces naturels , ici le long de l'Authion, nécessitent moins d'interventions que les parterres fleuris d'où une gestion différenciée des services municipaux en fonction des espaces

Le développement durable n'a rien de galvaudé aux Ponts-de-Cé. Bien au contraire. Pour chacun des trois volets qu'il concerne - l'environnement, l'économie et le social- la municipalité déploiera d'ici à 2020 des mesures concrètes en application de sa politique. Revue de détail.

La Ville fait preuve d'innovations en matière de développement durable.

Dans le domaine de l'environnement d'abord. Le premier poulailler collectif de la commune est installé depuis peu dans les jardins partagés du Petit-Pouillé. La Ville a également alloué des poules à 16 familles volontaires. Au total, ce sont 34 gallinacés qui participent à la réduction des déchets, avec l'objectif d'atteindre -5 % du volume global produit d'ici à 2020.
Robert Descœuvre, adjoint aux travaux et à l'environnement, a déjà fait son calcul. « *Sachant que la production de déchets est de 205 kg/hab aux Ponts-de-Cé, 5 % correspondent à 10 kg en moins à l'année, soit 110 tonnes pour 10 000 habitants. Or, une poule est capable d'avaler 150 kg de déchets par an. Avec 700 poules, le compte serait bon*».

Lombricompostage

La municipalité veut également développer le compostage individuel et collectif. Si 22 % des ménages sont équipés de composteurs à l'échelle de l'agglomération, ce chiffre n'est que de 18 % aux Ponts-de-Cé. « *Nous avons une marge de progression intéressante*», observe l'élu. Avec les poules, les campagnes de communication et de distribution de composteurs par Angers Loire Métropole, le lombricompostage complètera le dispositif et sera introduit dans le courant de l'année, plus particulièrement dans l'habitat collectif.

Objectif zéro phyto

Autre enjeu important : atteindre zéro phyto en 2020. Aujourd'hui, les phytosanitaires ne sont plus utilisés dans la commune que pour le traitement à l'intérieur des cimetières. Ailleurs - voirie, espaces verts, parcs - le désherbage à la vapeur, le brûlage et l'huile de coude ont pris le relais. La Ville se dote aussi d'une nouvelle balayeuse pour intervenir sur les trottoirs pour aller au plus près des murs. Les élus comptent par ailleurs sur le concours des habitants pour participer à l'entretien de leurs propres trottoirs. « *Nous comptons sur le concours des habitants pour participer au désherbage de leurs propres trottoirs comme cela se produit en période hivernale pour la neige et le verglas* », suggère Robert Descœuvre.

Dans les espaces verts, la Ville a introduit ce que l'on appelle la gestion différenciée (lire ci-dessous) et va intensifier le broyage des végétaux. Angers Loire Métropole étudie actuellement la possibilité de verser des dotations aux particuliers qui loueraient des broyeurs.

Un plan de gestion des arbres s'apprête également à entrer en application. Une charte de l'arbre déterminera les règles d'endrologie. Maintes plantations de la commune ayant plus de trente ans, les racines détériorent les trottoirs et provoquent parfois des accidents. Ces arbres devront être coupés, notamment dans le

quartier de La Chesnaie, selon le principe un arbre arraché un arbre replanté mais pas forcément au même endroit ni avec la même essence.

La réhabilitation des boires Saint-Maurille et des Douets est par ailleurs inscrite au programme des prochaines années. Pour la première, les travaux de mise en valeur seront menés en 2016-2017 et suivant les résultats des études le raccordement au Louet en 2018-2020.

Chasse au gaspi

La municipalité a également décidé d'intensifier la chasse au gaspi. Tous les postes d'économies sur la consommation de fluides -électricité, chauffage et eau- dans les équipements municipaux seront passés au crible, tout en garantissant le confort d'utilisation des salles.

L'éclairage public, quant à lui, fait l'objet de toutes les attentions. Les anciens candélabres sont progressivement remplacés par de nouveaux moins énergivores et plus efficaces et l'éclairage est éteint toutes les nuits de 23 h à 6 h à l'exception des axes principaux. Le parc automobile municipal devrait glisser progressivement vers une utilisation plus importante de véhicules électriques. Enfin, une commission "liaisons douces" va voir le jour afin d'étudier les aménagements supplémentaires possibles dans la ville.

La récupération des encombrants en projet

L'économie et le social sont les deux autres piliers du développement durable. Dans ces domaines, la municipalité fait aussi preuve d'initiatives. La Ville projette en effet, au profit des personnes à mobilité réduite, d'instaurer un service de récupération des encombrants et des déchets des équipements électriques et électroniques, en partenariat avec la Ressourcerie des Biscottes. La municipalité ambitionne également d'impliquer les entreprises et écoles horticoles dans l'aménagement de la ville. C'est ainsi que les lycées et étudiants seront sollicités pour paysager le giratoire de La Brosse.

Des vergers collectifs

Côté jardins poussent de nouvelles envies. Aux jardins solidaires, dont les récoltes bénéficient à l'aide alimentaire, pourraient bientôt se greffer des vergers collectifs. Tandis que le jardin partagé du Petit-Pouillé a trouvé son public, celui de Milpied, déjà aménagé, ne demande qu'à être cultivé par une équipe de volontaires du quartier.

Remise des poules aux familles adoptantes le 28 février dernier

Chaque année la ville consacre environ 200 000 € au remplacement des anciens candélabres

Enfin le SAAS (structure culturelle hébergée par la ville des Ponts-de-Cé), pourrait être impliqué dans ce plan de développement durable, lors de Cé l'Automne notamment, en proposant des spectacles de théâtre forum sur le thème de l'environnement.

Traitement de faveur pour les espaces verts

La ville des Ponts-de-Cé a mis en œuvre depuis plusieurs années un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels en fonction de leur utilisation. Celui-ci permet non seulement de diversifier les qualités paysagères, mais aussi de rationaliser les ressources nécessaires à leur entretien. Mode de gestion plus respectueux de la nature, ce plan a également pour objectif de préserver l'environnement en limitant l'artificialisation, les pollutions par les engrais et les pesticides. Il favorise enfin la diversification des milieux, ainsi que des espèces animales et végétales. Comparée à un entretien classique, la gestion différenciée se traduit par des tontes moins fréquentes, la suppression du désherbant chimique, un fleurissement moins horticole, plus végétal et l'utilisation d'engrais organiques naturels.

Aux Ponts-de-Cé, on distingue ainsi quatre sortes d'espaces verts: les espaces de mise en valeur de la ville qui nécessitent une attention particulière (abords de la mairie, du château, avenue Galliéni) ; les espaces jardinés servant d'accompagnement des voies et des habitations (rond-point de Pouillé, avenue Jean-Boutton), les espaces rustiques pour un aspect plus naturel (squares, massifs d'arbustes dans les différents quartiers de la ville) et les espaces naturels (zones de loisirs, île Marière). L'herbe qui pousse n'est donc pas une négligence de gestion mais suivant l'endroit, cela correspond à des zones qui nécessitent des entretiens plus ou moins fréquents.

Le fleurissement en chiffres

- 10 agents au service des espaces verts et deux jeunes en contrat d'avenir (11 agents en 2004)
- 196 points d'intervention (145 en 2004)
- 34 hectares de surfaces de gazon (33 en 2004)
- 8 hectares de massifs fleuris et de surfaces arbustives (7 en 2004)
- 25 000 plants annuels et bisannuels (50 000 en 2004)
- 172 jardinières (400 en 2004)
- 3 800 arbres (3 500 en 2004)

Les serres municipales

QUESTIONS À

Robert Desœuvre
adjoint aux travaux et à l'environnement

Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

« En 1992, à Rio, 182 États se sont réunis pour débattre de l'avenir de la planète lors du Sommet de la Terre. Ont été alors adoptés, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi qu'un programme d'actions, l'Agenda pour le XXIe siècle, dit Agenda 21.

Le chapitre 28 de l'Agenda 21 consacre le rôle des collectivités locales. En raison de leurs pouvoirs et compétences, de leurs moyens et de leur proximité, les collectivités sont considérées comme des acteurs essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable ».

Est-ce une démarche nouvelle aux Ponts-de-Cé ?

« Non, la Ville ne part pas de zéro. Dès 2011, le développement durable était déjà une réalité au sein des services techniques. En 2012, la Ville a déjà participé à la Semaine du développement durable. En 2013, dans le cadre de l'Agenda biodiversité, Les Ponts-de-Cé et la Ligue pour la Protection des Oiseaux ont organisé une sortie de découverte de la faune et de la flore de l'île Marière. A présent, nous nous engageons dans la durée avec le plan du développement durable jusqu'à l'horizon 2020 ».

Est-ce un choix ou une nécessité ?

« Les deux à la fois. Un choix pour assurer l'avenir des générations futures. Une nécessité car les collectivités doivent impérativement réduire leurs coûts de fonctionnement, maîtriser les dépenses tout en conservant une qualité de vie sans augmenter les impôts. Les économies sur les fluides, sur la gestion des déchets vont dans ce sens ».

Permanence du maire et des adjoints en mairie

Joël BIGOT, maire
Samedi : 10h-12h

Jean-Paul PAVILLON,
adjoint à la culture et au tourisme
Jeudi : matin sur RDV

Céline HAROU, adjointe au développement économique et au budget
Jeudi : 14h-15h sur RDV

Vincent GUIBERT,
adjoint à la vie associative et à la citoyenneté
Vendredi : après-midi sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation
Mardi : de 11h à 12h et sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports
Vendredi : après-midi sur RDV

Édith CHOUTEAU, adjointe aux solidarités et aux ressources humaines
Jeudi : après-midi sur RDV

Robert DESOEUVRE, adjoint aux travaux
Mardi : 10h-11h sur RDV

Valérie LIOTON,
adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11h -12h sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,
adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Vendredi : 16h30-17h30 sur RDV

Permanences de vos élus de quartier

Sorges ■ Mairie-annexe de Sorges
Jean-Paul Pavillon, Jean-Philippe Vigner, Sophie Beauclair
Vendredi 24 avril / 18h-19h

La Monnaie ■ Salle Nelson-Mandela
Robert Desoeuvre, René Raveleau
Pas de permanence en avril

La Guillebotte ■ Salle de La Guillebotte
Jacqueline Bréchet et les élus du quartier
Pas de permanence en avril

La Chesnaie ■ Maison des associations
Céline Harou, Vincent Guibert et Valérie Lioton
Samedi 25 avril / 10h-12h

Ile-St-Aubin ■ Hôtel de ville
Martine Davy et Olivier Caillé
Pas de permanence en avril

Saint-Maurille ■ Salle du cloître
Lisa Fontanille et Lilian Agator
Pas de permanence en avril

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : **mairie@ville-lespontsdece.fr**

Conseil municipal du 10 mars

Relance de la coopération

La ville des Ponts-de-Cé est jumelée avec celle de Moribabougou au Mali depuis 2005 et entretient régulièrement des échanges avec elle. Cette année, la principale action pour laquelle la commune des Ponts-de-Cé souhaite apporter son soutien concerne la collecte des déchets. 1 486,38 € seront consacrés à l'achat de quatre charrettes et de cinq ânes, moyen de collecte très utile dans ce pays.

Les récents événements du Mali laissent planer des doutes sur l'avenir des relations. *« Des entreprises européennes spécialisées dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'assainissement, devaient s'implanter au Mali. Les conditions de sécurité ne sont pas optimales,* estime Joël Bigot.

Restauration de la Boire des Douets : le Conseil général mis à contribution

L'an dernier, la commune a sollicité le Conseil général pour une participation au financement d'une étude sur le secteur de la Boire des Douets, territoire répertorié au titre des espaces naturels sensibles. Cette étude, d'un montant de 5 780 € TTC, a été remise fin 2014 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Il est cependant nécessaire d'approfondir la connaissance du patrimoine floristique et faunistique du secteur et la LPO se verra donc confier une étude complémentaire dont le montant est de 3 580 € TTC. La restauration de la boire s'organisera selon l'échéancier suivant : étude sur la biodiversité et complément du diagnostic en 2015, élaboration du plan d'actions en 2016 et mise en œuvre de 2017 à 2020.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a notifié son agrément pour la participation à la première étude. Pour les phases suivantes, le Conseil général pourra également accompagner la commune à hauteur de 50 à 80 %.

Le Conseil régional des Pays de la Loire ainsi que l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont également susceptibles d'apporter une aide financière à partir de la phase plan d'actions.

La Boire Saint-Maurille remise en eau d'ici à 2020

Le conseil a adopté un projet de restauration de la Boire Saint-Maurille. Le premier programme, conduit de 2009 à 2014, a été consacré à l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic, ainsi qu'aux actions de nettoyage des déchets.

Le second programme (période 2015 / 2020) sera composé de deux phases. La première concernera la préparation du dossier technique et financier en 2015, des actions de nettoyage, la restauration de la végétation en 2016 et 2017. Le coût de cette phase est estimé à 60 000 € HT, dont le financement est subventionnable à hauteur de 80 %. La seconde phase portera sur les études hydrauliques et relevés topographiques en 2018, les travaux de remise en eau et la restauration de la végétation de la boire en 2019 et 2020.

La Ville vient en aide à l'Abri de la providence

Une convention de mise à disposition va être signée entre la Ville, le Secours catholique et l'association l'Abri de la providence. En application de cette convention, la Ville prendra en charge une partie des frais de fluides (eau, électricité, …), se montant à environ 1 000 € par an. ■

La salle Nelson -Mandela a été l'une des réalisations communales de l'année 2014

Le Conseil municipal entérine le compte administratif 2014

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 12 mars, a entériné le compte administratif 2014, qui recense les recettes et dépenses réelles par rapport aux prévisions du budget primitif.

La Ville a engrangé l'an passé 13,2 millions d'euros de recettes de fonctionnement et dépensé 12,1 M€, ce qui laisse apparaître un résultat comptable en excédent de 1,09 M€ et une capacité d'autofinancement de 2,1 M€ permettant de financer les investissements. Le budget de fonctionnement a été réalisé à 96,7 %, pourcentage très élevé qui traduit l'exactitude et la sincérité du budget primitif adopté fin 2013.

Au chapitre des investissements, l'année 2014 a principalement été marquée par le réaménagement du chemin de La Brosse et de La Monnaie pour 573 000 €, l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Jacques-Prévert pour 593 000 €, la construction de la nouvelle salle de quartier Nelson-Mandela pour 931 000 € et bien sûr, la poursuite du chantier de Rive d'Arts pour 4 M€. Les dépenses d'investissement, à 3,7 M€ ont été légèrement supérieures par rapport à l'année précédente (3,5 M€).

La ville des Ponts-de-Cé bien placée

A la lecture des ratios, la Ville se distingue par rapport aux autres communes de même strate. Les produits de fonctionnement, provenant des impôts locaux, s'élèvent à 1 058 € par habitant dans notre ville contre 1 397 € en moyenne régionale. Les charges de fonctionnement sont de 969 € aux Ponts-de-Cé (dont 495 € de charges de personnel), contre 1 166 € en moyenne régionale (592 € de charges de personnel). La capacité d'autofinancement est de 163 € aux Ponts-de-Cé et de 269 € en moyenne régionale, les dépenses d'investissement respectivement de 638 € contre 627 €. Autre indicateur clé, la dette par habitant est de 841 € aux Ponts-de-Cé contre 1 050 en moyenne au niveau régional pour des communes de même strate.

Stationnement

Zones bleues

Depuis le 31 mars, les places de stationnement devant les commerces sont matérialisées par des zones bleues. Cette réglementation, souhaitée par les commerçants, permet une meilleure rotation des véhicules et donc un accès plus aisé aux commerces. Le stationnement, qui reste gratuit, est donc limité dans le temps (1/2 d'heure ou 1 heure selon les endroits) grâce à un disque bleu disponible à la mairie ou dans vos commerces. Une place sera accordée à la pédagogie pendant quelques temps mais ensuite il vous en coûtera 17€ si le disque n'est pas apposé derrière votre pare brise de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
www.ville-lespontsdece.fr

Environnement

Frelons asiatiques

La Ville effectue le recensement des nids de frelons sur le territoire. Pour signaler un nid, appelez le service Proxim'cé au 02 41 440 440. Pour plus d'informations sur les frelons asiatiques, vous trouverez ci-dessous le lien vers le site de l'INRA :
http://www.inra.fr/Grand-public/Ressources-et-milieux-naturels/Tous-les-dossiers/Lutte-contre-le-frelon-asiatique-a-pattes-jaunes

Plan Local d'Urbanisme

Concertation sur le PLUi

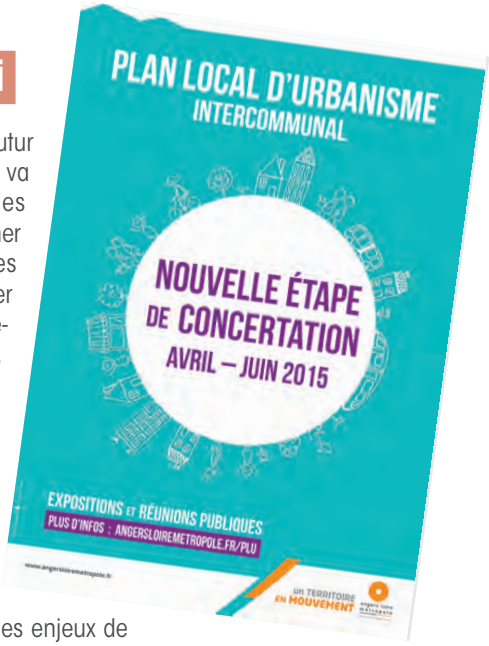

La concertation pour l'établissement du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal va entrer dans une phase active dans les prochaines semaines. Le PLUi doit déterminer les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et ruraux, mais aussi fixer des règles communes pour un développement cohérent et harmonieux du territoire. Après la définition des grandes orientations au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, l'élaboration du PLUi est entrée dans la phase de définition des règles de construction. Permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration de travaux... autant de documents qui devront demain se conformer à ce règlement. Pour mieux comprendre les enjeux de ce plan, une exposition se tiendra dans le hall de la Mairie du 15 avril au 30 juin, un cahier sera également à la disposition du public qui souhaiterait faire des remarques et une permanence est programmée le 17 juin de 13h30 à 17h30, en mairie (salle René d'Anjou). Par ailleurs, une réunion publique (commune à Sainte-Gemmes-sur-Loire et aux Ponts-de-Cé) se tiendra le mardi 9 juin à 18h, salle Nelson-Mandela.

TOUTE L'INFO SUR LE PLUI :
www.ville-lespontsdece.fr

Civisme

Règles de propreté à La Chesnaie

Beaucoup de riverains ont, à juste raison , fait remarquer aux services municipaux que de nombreuses déjections canines jonchaient le sol autour du mini-stade du quartier. Cet endroit, très fréquenté, notamment par les enfants mériterait une meilleure attention. Pour mémoire, il existe à proximité immédiate de nombreux sacs « ville propre » qui permettent de préserver la qualité de ce lieu apprécié par les habitants du quartier.

Tontes pelouses

Un arrêté préfectoral fixe des horaires pour les tontes de pelouse : de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 du lundi au samedi et de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.
Par ailleurs, du 15 février au 30 avril et du 1er juin au 15 octobre inclus, les feux de plein air sont absolument interdits sous peine d'amende ainsi que pendant toute l'année lorsque les conditions météorologiques l'exigent (vent supérieur à 40 kmh).

Scolaire

Inscriptions dans les écoles

Les familles devant procéder à la première inscription scolaire de leur(s) enfant(s) dans une école publique des Ponts-de-Cé sont invitées à se présenter en Mairie au service vie scolaire (entrée côté rue Jean Macé).

Pour la rentrée de septembre 2015, les inscriptions sont prises dès maintenant. Necessité de se munir du livret de famille, du carnet de santé de ou des enfant(s) (vaccins), d'une attestation de domicile (facture EDF, loyer...) et en cas de séparation des parents, d'une copie du jugement indiquant l'autorité parentale et les modalités de garde de l'enfant.

La ville des Ponts-de-Cé met également à disposition des familles des services périscolaires : restauration scolaire et accueil périscolaire le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, étude surveillée le soir pour les élèves des écoles élémentaires. Le dossier de préinscription validé sera transmis au directeur de l'école du secteur qui recevra la famille sur rendez-vous.

L'école Jacques-Prévert

RENSEIGNEMENTS :
auprès du service vie scolaire - 02 41 79 72 76

Voyage

Des conseils pour partir en voyage à l'étranger

Le ministère des affaires étrangères a développé un site internet à destination des Français qui souhaitent se rendre à l'étranger. Ce site, baptisé Ariane, permet aux personnes allant à l'étranger de se signaler gratuitement auprès du ministère et de pouvoir recevoir par SMS ou par courriel des informations concernant le pays de destination en cas de crise ou des recommandations de sécurité particulières si la situation dans le pays le justifie.

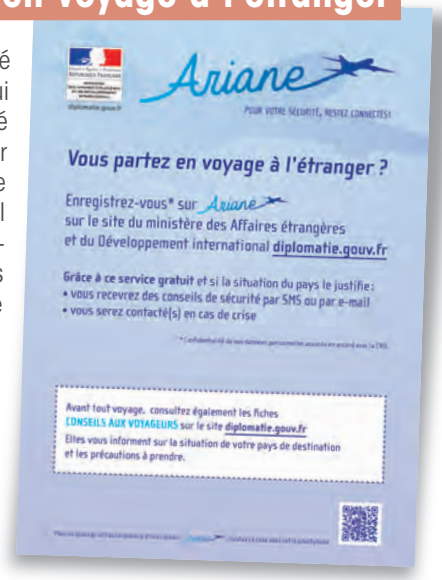

INFORMATIONS :
https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

Service public

Trésorerie

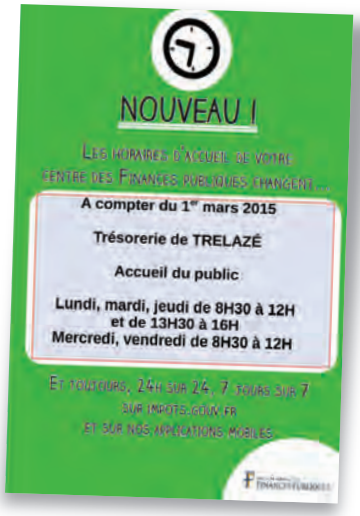

ÉTAT-CIVIL

Naissances

FÉVRIER

Isaac SALLE	12
Pablo BURON	14
Israël SCHMITT	14
Timéo ORAIN	19
Sofiane GHNANIA	20
Lina RIPOCHE	25
Ilan MARTIN	27

MARS

Alix LEGUEN	2
Francesca CRAMA	3

Mariages

FÉVRIER

Makram MAHMOUDI/Valérie CAILLARD	21

Décès

FÉVRIER

Synette MATHECADE née GARRET-FLEURY	10
Marie-Françoise LOBBE née GOLIAS	10
Thérèse DURAND née CARRE	13
Yves LE COZ	15
Thérèse GOURDON née CATRIX	15
Marie-Thérèse SUPIOT	17
Jean-Luc RICHARD	20
François COURCELLE	21
Huguette MAINFROID	23
Kaled ZINELABIDINE	24
Sonia DUBOIS	25
Laurent GADOIS	26

MARS

Bernard BIDET	5
Guy LIEVRE	5
Colette CAILLEMET née GUERY	6

Culture

Spectacles jeune public

Dans le cadre de la saison culturelle, deux spectacles jeune public sont programmés ces prochaines semaines: Mmmiel, le 14 avril (pendant les vacances scolaires) permettra de voir évoluer un duo de corps et d'objets à la salle Jacques-Houtin de Sorges. Un spectacle qui vous invitera à plonger dans l'univers singulier et fascinant des abeilles. Une belle histoire à découvrir pour les enfants à partir de 2 ans.
Un autre spectacle, "L'arche part à 8 huit heures" (cf page 2) sera proposé le dimanche 3 mai au Théâtre des Dames.

RÉSERVATION : sur le site de la ville ou au 02 41 79 75 94

Sport scolaire

Cross des écoles

Jeudi 19 mars, au stade François-Bernard, s'est déroulé le cross des écoles publiques de la ville des Ponts-de-Cé. Environ trois cents enfants âgés de 8 à 11 ans, avaient le choix entre effectuer un contrat d'endurance - courir sans s'arrêter pendant un certain temps - ou bien se confronter à d'autres pour parcourir une distance allant de 1,3 km à 1,8 km.
Les premiers de chaque catégorie ont été invités à participer au cross départemental le dimanche 29 mars à Montreuil-Juigné.

CME

Le conseil municipal des enfants au travail

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants travaillent à la finalisation de leurs projets dans chacune des quatre commissions.

La commission Loisirs et Animation prépare pour le mercredi 29 avril, dans les douves du château et le jardin public attenant, un grand jeu dans l'esprit "Fort Boyard". Ce jeu, qui sera animé par les jeunes d'Unis Cité, mettra aux prises une équipe par école de la ville.

La commission Solidarité et Respect a décidé d'organiser une animation au foyer logement des Champs Fleuris le mercredi 27 mai. Cette rencontre intergénérationnelle, basée sur l'organisation de jeux (quiz, mimes, charades...) sera conclue par un goûter à prendre en commun.

La commission Environnement prépare pour le samedi 6 juin un après-midi nettoyage de l'espace public. Pour conclure la semaine du développement durable, la commission sera à pied d'œuvre dans le parc de La Guillebotte, autour du skate parc avec pour challenge d'élire le trophée du déchet le plus insolite. Les riverains seront sollicités pour prendre part à cette action.

Enfin, la commission Aménagement et activités sportives découvrira l'art du cirque le samedi 20 juin matin, aux Ateliers enfantins. Encadrés par deux professionnels de la compagnie Ram'dam, les jeunes élèves Ponts-de-Céais qui le souhaiteront pourront s'initier à la jonglerie.

les élus du CME en réunion à l'hôtel de ville

Pôle « Animation et projets »

Vacances de printemps à l'accueil de loisirs : demandez le programme !

Le pôle « Animation et projets » du Trait d'Union a concocté un programme d'animations pour les jeunes Ponts-de-Céais qui s'inscriront aux différents accueils de loisirs municipaux. Beaucoup de bonnes surprises à découvrir du lundi 13 au vendredi 24 avril pour les enfants âgés de 3 à 13 ans (3-5 ans, 6-8 ans et 9-13 ans).
Programme complet sur www.ville-lespontsdece.fr.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 02 41 79 28 82 ou directement sur place au Trait d'Union tous les jours de 10 h à 17h

Partage

Le jardin, une passion qui se partage au Petit-Pouillé

Chemin du Petit-Pouillé, un nouveau concept de potager est né l'année dernière : le jardin partagé.

L'initiative en revient à l'association « Du bruit dans les radis », au conseil consultatif de La Chesnaie et à la municipalité qui, pour répondre à la demande des habitants, a mis à disposition un terrain fertile de 5 000 m² à proximité immédiate de pavillons et d'habitats collectifs. Sur cette parcelle communautaire, les jardiniers partagent leur temps, leur savoir-faire, leurs connaissances, mais aussi leurs récoltes. « *Chacun participe comme il veut* », indique le président de l'association, Charles-Alexandre Hue, qui voit dans le concept du jardin partagé un « *vecteur de lien social, d'échanges et de rencontres* ».

Charles-Alexandre Hue (au centre), Olivier Caille, Conseiller municipal avec des membres de l'association

Un poulailler

L'association a recueilli 28 adhésions l'an dernier, « *d'individus ou de familles*, souligne le président, *ce qui, au final, fait beaucoup plus de participants* ». Devant le succès rencontré, le nombre d'adhésions sera limité cette année à 35, jardiniers novices ou expérimentés. De mars à octobre, ils se retrouvent tous les mercredis soir en compagnie d'un référent technique, et tous les samedis après-midi. Dernièrement, les jardiniers ont aménagé un poulailler pour y accueillir 12 poules destinées à la fois à réduire le volume de déchets verts, mais aussi à compléter les paniers de légumes bio de bons œufs frais, presque fermiers.

CONTACT :
http://dubruitdanslesradis.overblog.com/

Agenda des réunions CCQ

La Guillebotte
Mercredi 8 avril - 20h
salle de La Guillebotte

Saint-Maurille
Jeudi 9 avril - 20 h30
salle du Cloître

La Chesnaie
Jeudi 9 avril - 20h30
salle de La Chesnaie

Les réunions des CCQ sont ouvertes à tous mais il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de la maison des associations ou sur le site internet de la ville.

Solidarité

L'Atelier fée, un salon de coiffure à tarifs solidaires

Un salon de coiffure à tarifs solidaires. C'est le concept que vient de lancer Nadine Fillion à la Ressourcerie des Biscottes.

Installée dans un endroit non moins original, une roulotte décorée de vieux fers à friser et de tondeuses d'autrefois, l'Atelier fée, du nom de la déesse des destinées, accueille tout genre de public. Des personnes aux revenus modestes ou très modestes comme des clients plus aisés y trouvent un lieu de convivialité, où la rencontre et la discussion sont tout aussi importantes que le soin de soi, et où l'on peut payer la coupe deux fois moins cher que dans un salon traditionnel. « *Mais les clients peuvent donner davantage s'ils en ont les moyens* » précise Nadine Fillion, qui à l'origine a travaillé dans des salons de luxe des beaux quartiers parisiens. « *Les personnes qui viennent ici accomplissent un geste citoyen. L'objectif est de développer la mixité sociale* ».

CONTACT : 19, avenue du Moulin-Marcille,
ouvert les mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 18 h,
Tél. 06 22 58 90 71.

Nadine Fillion

Se mettre en valeur au maximum

Nadine Fillion est également conseillère en image de soi et intervient dans tout le département pour le compte d'associations, de centres communaux d'action sociale. « *Les personnes en situation précaire n'ont pas les moyens d'aller chez le coiffeur ou l'esthéticienne. Or, en entretien d'embauche, l'aspect est très important. Il faut donc se mettre en valeur au maximum* », rappelle la spécialiste, qui fait actuellement l'objet d'un tournage vidéo sur son rôle auprès des personnes en insertion professionnelle.

Santé

Courir pour aider la recherche contre le syndrome de Rett

L'association française du Syndrome de Rett organise en mai la seconde édition d'"A Rett toi pour courir". Des coureurs à pied vont relier Marseille à Angers du 1er au 10 mai, soit 1 200 kms environ. Dans chaque ville-étape, des animations seront organisées pour accueillir la course. Sportifs amateurs ou professionnels, écoles, associations sportives locales sont invités à courir les derniers kilomètres de chaque étape. L'association « Les Copains d'Elsa » soutient ce projet et est partenaire dans l'organisation de la dernière étape Cholet/ Les Ponts-de-Cé avec une arrivée sur le site de Décathlon Village le dimanche 10 mai où les animations débuteront dès 11h avec une Zumba et plein d'autres bonnes surprises.

Un point de rendez-vous sera donné pour accompagner les coureurs dans les derniers kilomètres à partir du complexe sportif Francois-Bernard jusqu'au Décathlon Village.

PRÉ-INSCRIPTIONS :
sur le site www.aretttoipourcourir.fr

Jeunesse

Pétanque pour les ados

Le club de pétanque de l'ASPC se propose d'accueillir les jeunes de 10 à 16 ans pendant les vacances de Pâques le mardi et le jeudi de 14h à 18h au complexe sportif Francois-Bernard

RENSEIGNEMENTS : 06 34 98 28 47

Évènement sportif

La nuit, tous les ballons sont fluos

Pour la deuxième année consécutive, l'AAEEC Handball organise le samedi 25 avril, salle Athlétis de 14h à 2h, une manifestation unique en son genre : le Night Handball. Cet événement consiste à pratiquer le handball dans le noir. La salle sera équipée de lumières noires et les joueurs seront maquillés et habillés de couleur fluorescente. Cet événement se déroulera en trois tournois (jeunes, hand-fauteuil et seniors). Entrée gratuite.

RENSEIGNEMENTS :
aaeec-hand.clubeo.com - nighthandball@gmail.com

Peinture

Groupement des Artistes Ligériens

Le nouveau bureau du GAL

Fin janvier 2015, le Groupement des Artistes Ligériens (GAL) s'est réuni lors de son assemblée générale. A cette occasion, Jean-Paul Vaillant, fondateur de l'association, a laissé les rênes à Régine Marchand au poste de présidente.Un nouveau lieu d'exposition permanent s'ouvre, à partir de mai, au cercle de la boule de fort Saint-Aubin qui accueillera deux peintres de l'association tous les deux mois. Les projets de l'association sont nombreux : vide-greniers à Sorges le 31 mai et exposition aux Rosiers-sur-Loire du 5 au 14 juin, forum des associations le 5 septembre et réflexion sur l'ouverture des jardins aux Ponts-de-Cé.

CONTACT : Pour rejoindre le groupement
02 41 79 70 63 - les-artistes-ligeriens@orange.fr

Vide-greniers

Les puces Sorgeaises le 31 mai

Pour financer les projets de l'école, l'association « Sorges-loisirs » organise le dimanche 31 mai de 9h à 18h, les 19èmes puces Sorgeaises. Cette manifestation, véritable institution dans le milieu des puces et des vide-greniers, est aussi l'occasion de (re) découvrir les charmes de ce pittoresque quartier des Ponts-de-Cé. Plusieurs animations sont prévues pour cette journée : 21ème grand prix des voitures radio commandées, jeux pour les enfants, exposition de véhicules utilitaires et de vieux solex. Buvette, restauration et parking gratuit sur place.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS :
07 70 14 84 20 - http:// puces-sorgeaises.blogspot.com

Judo - né-Waza

Des Ponts-de-Céais sur le podium

Dimanche 1er mars se déroulait au dojo régional d'Angers un open national de né-waza (travail au sol en judo). Le club AML des Ponts-de-Cé était présent dans différentes catégories et quatre de ses pensionnaires sont montés sur les podiums.
Bérengère MORON (-70 kilos), Quentin LE MOAL (-69 kilos) et Pierre-Yves MORON (-77 kilos) sur la troisième place du podium et Jocelyn MORON (-94 kilos) sur la deuxième. Ce dernier open de la saison détermine la sélection pour le championnat de France qui se déroulera le 5 avril à Epinal (Vosges). Nos médaillés Ponts-de-Céais de ce week-end sont en bonne place pour participer à cette phase finale.

Les responsables nationaux et régionaux du né-waza et les quatre médaillés

Solidarité

Portes ouvertes aux restos du cœur

Les responsables des Restos du Cœur, les encadrants, les bénévoles et les salariés vous invitent à leurs portes ouvertes les vendredis 17 et 24 et les samedis 18 et 25 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Une ouverture pour découvrir l'organisation d'un chantier d'insertion, le travail des salariés et acheter des plantes fleuries (géraniums, œillets d'inde, bégonias, pétunias, fuchsias), plants de légumes (tomates, salades, courgettes, aubergines, concombres et herbes aromatiques) ainsi que des compositions florales, des plantes vivaces et des plantes grasses.

RENSEIGNEMENTS : 61 rue des longs boyaux à Trelazé
02 41 68 16 34 - ciat@restosducoeur49.fr

Randos

Marche pour tous

L'association "Randos Activités Ligériennes" comprenant 250 adhérents a tenu son assemblée générale le vendredi 6 février à Athlétis. Après la présentation des différents bilans et des activités - marche, scrabble, belote, tarot, rotin - les 200 personnes présentes ont pu continuer la soirée autour d'un repas apprécié de tous. L'association organise au mois de mai une sortie au parc oriental de Maulévrier pour ses adhérents.

CONTACT :
Pour rejoindre l'association
02 41 79 09 46

Les membres du CA de l'association

Échanges

Jeunes lycéens Colombiens et Allemands cherchent famille d'accueil

Grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux, de jeunes lycéens étrangers viennent dans des familles françaises passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite le CEI-Centre Echanges Internationaux.

CONTACT : Jacques Chevalier
02 51 94 41 25 ou 06 87 40 38 26

Sport

Du foot pour les filles !

En partenariat avec le club de l'Intrépide d'Angers, l'ASPC football met sur pied, à partir de septembre 2015, une équipe féminine de football jeune (12 à 14 ans). Une opportunité pour toutes les jeunes filles de la ville et des alentours de pouvoir pratiquer le football dans un club de proximité.

INSCRIPTIONS :
Benjamin Godiveau 07 83 13 11 97
aspcfootball@aliceadsl.fr

Résidence ARAGON
Flanerie dans le passé des Ponts-de-Cé

le poème d'Aragon est gravé sur la façade en verre de la nouvelle résidence aux Portes-de-Cé

En juin prochain la résidence ARAGON va être inaugurée aux Portes-de-Cé. Quel lien entre le poète et la commune ? Un poème écrit sur le mur de verre d'une façade ? C'est une occasion de flâner dans le passé.

C'est dans un poème, au titre le plus court de la littérature française, que Louis Aragon évoque les Ponts-de-Cé. Dans ce poème de dix huit vers octosyllabes, intitulé C, écrit après le désastre de juin 1940 et d'abord publié dans le n° 8 de la Suisse Contemporaine en septembre 1941, Louis Aragon pleure la France meurtrie par l'étrange défaite. En mars 1942, le poème est inclus dans Les Yeux d'Elsa, paru dans le n°2 des Cahiers du Rhône, où il prend une place charnière entre les poèmes des combats de guerre et ceux de l'Occupation. Le poète renoue alors avec la poésie nationale, celle de Chrétien de Troyes, des troubadours du Moyen-Age, et réhabilite la rime, dont le surréalisme s'était détourné. Il y joue avec virtuosité avec la rime en « cé » qui donne sens au titre. Dans ce poème de résistance et de contrebande, dont l'apparente mièvrerie d'un lai médiéval est une parade à la censure, on lit en filigrane le malheur de la France blessée.

« Les rendez-vous romains »

N'étant probablement pas passé aux Ponts-de-Cé en juin 1940 avec son unité, la 3e DLM, Louis Aragon a trouvé le nom de cette commune angevine sur une carte d'état major pour la rime. Par contre il traverse bien les Ponts-de-Cé en 1956 en allant d'Angers à Saint-Florent-le-Vieil visiter le tombeau de Bonchamps. Il envisage d'écrire un roman sur le sculpteur David d'Angers, mais n'y donne pas suite après l'écriture du premier chapitre « Les rendez-vous romains ».

A l'arrivée de 1080 déportés français venant du Tarn, un exemplaire des Yeux d'Elsa échappe à la fouille et entre dans le camp de Buckenwald le 6 avril 1944. Nombre de détenus français et étrangers l'apprennent par cœur sur cet exemplaire unique ou des copies manuscrites clandestines. Le plus populaire des poèmes est C parce que le plus court et le plus chargé d'émotion patriotique. On le récite pour soi ou devant un auditoire, aux kommandos de travail voire même dans les rangs de la place d'appel du camp. Il apporte une aide morale indéniable en chantant à mots couverts la femme patrie et en incitant l'espoir de retrouver la liberté du temps passé.

Mis en musique par F. Poulenc

En 1943, Francis Poulenc a mis en musique ce poème avec Les Fêtes galantes, puis accompagné au piano Pierre Bernac qui l'a chanté dans de nombreux concerts parisiens consacrés à la seule musique française. Ces deux œuvres sont données en final du premier festival des mélodies de Poulenc, salle Gaveau, le 27 avril 1945. L'année précédente, à Bruxelles, le public enthousiaste s'est levé à l'avant dernier vers « O ma France, ô ma délaissée ». **Pierre DAVY** ■

C

J'ai traversé les ponts de Cé
C'est là que tout a commencé

Une chanson des temps passés
Parle d'un chevalier blessé

D'une rose sur la chaussée
Et d'un corsage délacé

Du château d'un duc insensé
Et des cygnes dans les fossés

De la prairie où vient danser
Une éternelle fiancée

Et j'ai bu comme un lait glacé
Le long lai des gloires faussées

La Loire emporte mes pensées
Avec les voitures versées

Et les armes désamorcées
Et les larmes mal effacées

Ô ma France ô ma délaissée
J'ai traversé les ponts de Cé

LOUIS ARAGON
Les Yeux d'Elsa (1942)

" Les Ponts-de-Cé, une ambition partagée "

Rive d'Arts : rétablissons la vérité

La période électorale ou bien la réussite de l'ouverture des « 3 Lieux » ont donné prétexte à beaucoup de déclarations inappropriées ou infondées sur le dossier Rives d'Arts. Certes ce dossier est sans doute long à aboutir mais souvenons nous d'où nous venons quant à la transformation des anciens établissements Cannelle.

Il n'est pas inutile de rappeler aux nouveaux Ponts-de-Céais sur la ville qu'en 2008 l'ancienne majorité avait pour projet de raser ce pan du patrimoine industriel local pour en faire une résidence touristique gérée par un prestataire privé et réservé quasi exclusivement à des touristes. Le tout sans réelle concertation et en faisant fi des demandes des Ponts-de-Céais de préserver une partie de leur histoire locale. En mars 2008, les électeurs ont tranché ce débat.

Nous avons privilégié une approche radicalement différente. D'abord en consultant les Ponts-de-Céais sur l'avenir du site, en écoutant leur volonté de préserver ce patrimoine ou beaucoup d'entre-eux ont passé des années de leur vie professionnelle et en mettant en avant ces bâtiments qui jouissent d'une exposition exceptionnelle face à La Loire. Le diagnostic, les consultations, le travail du comité de pilotage appuyé par de nombreux professionnels (CCI, Comité départemental du tourisme, Angers Loire Tourisme) ont conduit au projet que nous connaissons actuellement.

Deux pôles: l'un réservé à un espace de restauration et d'hébergement, l'autre à la mise en valeur des métiers d'arts. Si le premier pôle a ouvert avec succès récemment, l'autre sera opérationnel dans quelques mois car nous avons en effet souhaité élargir l'éventail des possibilités. Les études menées ont démontré que l'ouverture aux seuls métiers d'arts pouvant être trop restrictives par rapport à la demande locale . Nous avons alors décidé d'élargir le spectre artistique à l'ensemble des métiers de la création. Cet ajustement a nécessité le dépôt d'un permis de construire modificatif d'où l'arrêt du chantier actuel. Ne cachons rien, cette modification entraînera vraisemblablement des coûts supplémentaires mais nous préférons prendre le temps de l'ajustement maintenant plutôt que dans quelques années, quand Rive d'Arts sera ouvert et impossible ou trop onéreux à transformer.

L'aboutissement prochain de ce dossier agace sûrement ses détracteurs, on peut le comprendre. Rive d'Arts sera conforme à l'esprit que nous avons fixé : offrir un nouveau pôle d'attraction à la Ville, préserver ce patrimoine, le rendre vivant et accessible aux Ponts-de-Céais. Constatant le nombre de personnes qui se rendent sur le site et s'émerveillent de la qualité de sa restauration, le pari est en passe d'être gagné.

Vos élus de la majorité municipale

" Osons les Ponts-de-Cé autrement "

Le Monopoly de la majorité

Tout le monde connait ce jeu de société, la majorité actuelle en a, quant à elle, exploité quelques règles. Comptons les points.

Case Port des Noues : La majorité a investi avec les deniers publics dans un hôtel de luxe, restaurant gastronomique et bistrot. Elle devait y associer l'installation d'artisans d'art, le tout pour 6 000 000 € en 03/2014, augmentant à 6 800 000 € en 01/2015. Soit 13% de dépenses non prévues.

Case Emprunt : 4 300 000 € pour cette seule opération soit un endettement de plus de 30% en 2 ans.

Case pas de chance : l'idée phare de ce projet ne trouvant pas preneur au sein des artisans d'arts, la majorité actuelle a dû en 02/2015 modifier son projet de base, interrompre les travaux en pleine morosité du monde du BTP , lancer de nouveaux appel d'offres. Une fin de travaux et des coûts supplémentaires non connus et non maitrisés à ce jour. Rives d'Art à la Dérive ???

Case Hauts de Loire : Construire, construire, construire : 5000 logements toujours en projet, toujours en étude, pour un coût financier exorbitant.

Case Parkings : la mise en place de zones bleues à compter du 31/03/2015 risque de bouleverser quelques habitudes et quelques esprits. Disposition justifiée ou bien imposée par une dérive budgétaire.

Case Impôts : les quelques projets affichés par la majorité associés au déficit annoncé par celle-ci (-1 092 000€)ne laissent nul doute pour une augmentation des impôts locaux et fonciers avant la fin du mandat.

Case développement économique : l'installation de services et commerces sur le site ARAGON (ancienne gendarmerie), ne doit pas masquer l'abandon du centre commercial de La Chesnaie où aucune action d'embellissement et d'attractivité n'a été menée par la majorité en place depuis 7 ans.

Passer à la case ciné transport : mauvaise pioche, les services de bus ne sont pas optimaux pour desservir le projet d'implantation du cinéma porté par Oxylane sur une zone commerciale de compétence d'agglomération.

Case Promenade : perdu, décentralisés du cœur de la ville, ces différents espaces ne sont accessibles qu'avec vos bottes. Services espaces verts minimum pour cause de restriction budgétaire.

Case citoyen : dynamique créée par la majorité mais fonctionnement aléatoire. Mr le Maire et son équipe, en pleine période électorale départementale, ont « zappé » (dixit Mr Le Maire) la cérémonie de remise des cartes électorales aux nouveaux électeurs. Quel exemple citoyen !!!

Fin de partie, comptons les points : un projet « Rives d'Art » proche du fiasco, un endettement record de plus de 30% en 2 ans, un résultat en baisse de 15%, des commerces locaux non soutenus, et des espaces verts disséminés : une ville en pleine déroute.

À votre écoute, les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN :
C.AUFFRET - T.CAVY - S.FROGER - S.GUENEGOU – JC.QUETTIER – P.VOYER.

Démocratie communale

Angers sur Loire, c'est demain ! - La réforme territoriale pousse à la mise en place de métropoles (Communauté urbaine d'Angers) ou de communes « nouvelles » dans le cadre des grandes régions conçues pour rentrer dans le jeu de la concurrence des «territoires» à l'échelle de l'Europe. Alors que des milliards d'euros sont offerts au patronat dans le cadre du pacte PS-MEDEF dit de responsabilité, la « nécessaire » contribution des communes à la réduction des déficits publics vise à les faire disparaître et à tuer la véritable démocratie de proximité : la démocratie communale ! - **Didier Bourdin**

Retrouvez l'agenda
de toutes les manifestations
sur **www.ville-lespontsdece.fr**

Pour les spectacles au Théâtre des Dames
Renseignements et locations (sauf pour les spectacles de théâtre amateur) :
Centre culturel Vincent-Malandrin - 2 rue Charles-de-Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé - Tél : 02 41 79 75 94 - saisonculturelle@ville-lespontsdece.fr

AVRIL

JUSQU'AU 12 AVRIL
Exposition "Rougan's ART" (pastel sec)
Centre culturel Vincent-Malandrin

JEUDI 2 - 14H30
POUR LES PLUS DE 60 ANS - GRATUIT
Karaoké pour les seniors - par le CCAS
Salle Nelson-Mandela

VENDREDI 3 - 20H30
Théâtre - Un Avare d'après Molière, Jean-Pierre et Sylvie
Théâtre des Dames

SAMEDI 4 - 14H30
ADOS ET ADULTES - SUR INSCRIPTION
Atelier de gyotakus - Miki Nakamura-Letellier
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

SAMEDI 4 - 14H30
Cé pâques
Jardin public de la Boire salée

JEUDI 9 - 20H30
Concert - L (Raphaëlle Lannadère)
Théâtre des Dames

SAMEDI 11 - 11H
Atelier-découverte du site Internet de la médiathèque - Durée : 30mn - Accès libre
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

SAMEDI 11 - 16H30
Méga Loto - par l'AAEEC Handball
Athlétis

MARDI 14 - 11H ET 16H
Spectacle duo de corps et d'objets - MMMIEL
Salle Jacques-Houtin

DU 14 AVRIL AU 3 MAI
Exposition "voyage au cœur du Mandala" Karine Hervé
Centre culturel Vincent-Malandrin

MERCREDI 15 - 14H30 ET 15H30
SUR INSCRIPTION
Atelier d'origami - Hideko Trochet
Médiathèque Antoine de Saint-Exupér

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19
Tournoi international de badminton
Athlétis

MERCREDI 22 - 10H30 À PARTIR DE 3 ANS ET 15H À PARTIR DE 6 ANS
Toile aux histoires : les maîtres de l'animation japonaise - séance de cinéma
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

SAMEDI 25 - 14H À 2H
Hand Night - tournoi par l'AAEEC Handball
Athlétis

MERCREDI 29 - DE 9H À 11H
Café-Parents - Accès libre
Salle de convivialité
du Service d'Aide Alimentaire
(derrière la salle de La Chesnaie)

JEUDI 30 - 20H
Conseil Municipal - Hôtel de Ville

MAI

Jusqu'au 3 MAI
Exposition "voyage au cœur du Mandala" Karine Hervé
Centre culturel Vincent-Malandrin

DU 2 AU 30 MAI
Exposition du photo-club des Ponts-de-Cé
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

SAMEDI 2 - 15H
Atelier-philo autour du spectacle L'arche part à huit heures
Compagnie La Petite Fabrique
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

DIMANCHE 3 - 16H - À PARTIR DE 7 ANS
Théâtre - L'arche part à huit heures
Compagnie La Petite Fabrique
Théâtre des Dames

MERCREDI 6 - DE 9H À 11H
Café-Parents - Accès libre
Salle de convivialité
du Service d'Aide Alimentaire
(derrière la salle de La Chesnaie)

VENDREDI 8 - 11H (RENDEZ-VOUS 10H45 HÔTEL DE VILLE)
Cérémonie commémorative
Monument aux morts

SAMEDI 9 - 11H
Atelier-découverte du site Internet de la médiathèque
Durée : 30mn - Accès libre
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

MARDI 12 - 20H30 - GRATUIT
Festival Cinémas d'Afrique
en partenariat avec l'association Yédélé
Théâtre des Dames

JEUDI 14 - DE 9H30 À 19H
TOURNOI À 17H
La Baillée des Filles - grande fête médiévale
Les douves du château

DU 19 MAI AU 21 JUIN
Présentation des travaux des cours Beaux-arts
Centre culturel Vincent-Malandrin

MERCREDI 20 - DE 9H À 11H
Café-Parents - Accès libre
Salle de convivialité
du Service d'Aide Alimentaire
(derrière la salle de La Chesnaie)

SAMEDI 23 - 10H30 - POUR LES TOUT-PETITS JUSQU'À 3 ANS... ET LEURS PARENTS
Les petites histoires
par l'association Toile d'Éveil
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

VENDREDI 29
Fête des voisins

SAMEDI 30
50 ans de l'école Malraux
Quartier de La Chesnaie

SAMEDI 30 - 17H
Journée Hip-Hop
espace de découverte des cultures hip-hop
Athlétis

SAMEDI 30 - 18H
Battle Hip-Hop - 3ème édition
Athlétis

SAMEDI 30 - 21H
Overflow - Danse
Athlétis

DIMANCHE 31 - 9H À 18H
Les Puces sorgeaises
Quartier de Sorges

Celinfo 51

La remise des éléments pour le prochain Célinfo est fixée au **24 avril** à :
celinfo@ville-lespontsdece.fr

MES CONTACTS

Pompiers : 18 ou 112

Police secours : 17

SAMU : 15

SAMU social (sans-abris) **:** 115

Centre antipoison :
02 41 48 21 21

Maison médicale de garde :
02 41 32 54 49

Pharmacie de garde :
3237 (0,34€/mn)
Nuits, dimanches et jours fériés

Hôtel de ville : 02 41 79 75 75

Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00

Proxim'Cé : 02 41 440 440

Police municipale : 02 41 79 75 73

Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72

Maison des associations :
02 41 79 70 67

Centre culturel Vincent-Malandrin :
02 41 79 75 94

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00

Complexe sportif François-Bernard
02 41 44 86 90

Cote de la Loire :
0 825 150 285 (0,15 €/mn)

les Ponts-de-Cé

ACHETER DANS LE NEUF ?

OUI ~~MAIS~~

un bien **bien confortable**

LES PONTS-DE-CÉ

Villa Past'l

Un logement pensé pour maîtriser sa consommation énergétique*

Votre appartement neuf du 2 au 5 pièces(1), avec balcon, terrasse ou jardin(2)

ESPACE CLIENT/SHOWROOM
22, rue Bodinier
49100 Angers
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

bouygues-immobilier.com
0 810 152 155
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

* Bâtiments réalisés en conformité avec les niveaux de performance énergétique des dernières normes en vigueur. (1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Pour certains logements. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus "hors établissement", d'un droit de rétractation de 14 jours (article L. 121-21 du code de la consommation). Bouygues Immobilier, SA au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social : 3, boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux. Crédit photo : Mathieu Dortomb. Athana 03-15.